

# SYNDICAT A VOCATION UNIQUE

S.I.V.U. "SAGES"

Mairie de Montfaucon

14 rue des Fontaines

25660 MONTFAUCON

Tél. : 03.81.81.45.71

Télécopie : 03.81.83.21.09

## COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL ORDINAIRE

du 6 février 2025

**MEMBRES PRESENTS :** Jean-Michel LHOMMÉE (commune de GENNES)  
Hervé TOURNOUX, Titulaire (commune de MONTFAUCON)  
Gilles BOUDAY et Emmanuelle BARDEY, Titulaires (commune de MORRE)  
Jacques CHOPARD, Titulaire et Didier ROCHET, Suppléant (commune de La VEZE)

**ABSENTS EXCUSES :** Jean SIMONDON, Titulaire (commune de GENNES)  
Alain RICHARD, Titulaire (commune de MONTFAUCON)  
Frédéric VERMOT, Suppléant (commune de MONTFAUCON)  
Alice TONNIN, Titulaire (commune de LA VEZE)

Nasiol GOSKOVA, Président du football-club

### Débat d'Orientation Budgétaire

Hervé TOURNOUX, Président, rappelle que :

- le débat d'orientation budgétaire est une obligation légale. Il fait l'objet d'un rapport.
- Une délibération sur le budget non précédée du DOB est illégale
- Le DOB organisé le jour même du vote du BP est illégal.

Les nouveautés de la loi NOTRE :

- Afin de permettre aux élus d'être informés, le DOB doit obligatoirement intervenir dans un délai de dix semaines précédant le vote du budget. **Il est proposé de réduire ce délai pour un vote du BP avant le 31 avril 2025, soit le 24 mars 2025.**
- Le DOB « sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement du syndicat (article L.2312-1 du CGCT).

Le DOB s'effectue sur la base d'un rapport portant sur :

- Les orientations budgétaires
- Les engagements pluriannuels
- La structure et gestion de la dette.

Les orientations budgétaires envisagées portent sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement

Il précise que les montants sont estimatifs, qu'ils peuvent évoluer dans le cadre du BP. A cette fin, une réunion préparatoire au BP est organisée le jeudi 13 mars prochain à 19h en mairie de Montfaucon.

Il rappelle aussi que les participations communales et du club sont les seules recettes du syndicat.

### DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB)

Hervé TOURNOUX présente le DOB en se basant sur les actions inscrites pour l'année 2025 et sur les besoins émis par les communes et le club de football.

Le débat débute par les actions d'investissement.

ImpuT	Libellé	BP 2024	Résultat au CA 2024	Prévisionnel 2025	observations
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>					
001	Solde d'exécution reporté	0	0	457.24	
040	opérations d'ordre	26 000	7 385.27	14 000	
23/041	Opérations patrimoniales	104 170			
16	remboursement d'emprunt	12 716	12 715.64	13 000	
21	Immo. corporelles	26 206	8 037.42	19 128.76	
<b>TOTAL</b>		<b>169 092 €</b>	<b>28 138.33 €</b>	<b>46 586 €</b>	

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>					
001	Solde d'exécution reporté	9 221.46		0	
021	ViremT section FonctT		0	25 485	
040	Opérations d'ordre	53 200	17 057.88	20 500	
23/041	Opérations patrimoniales	104 170			
10	dotations diverses	2 500.54	1 401.75	601	Résultat 2024 + FCTVA
13	Subventions d'invest		0	0	
16	Emprunts			0	Pas d'emprunt
<b>TOTAL</b>		<b>169 092 €</b>	<b>18 459.63 €</b>	<b>46 586 €</b>	

Résultat de l'exercice (R-D) = - 9 678.70 € - déficitaire  
Reprise du résultat 2024 9 221.46 € - excédentaire  
Résultat à reporter - 457.24 € au compte DI 2025

Imput-	Libellé	BP 2024	Résultat au CA 2024	Prévisionnel 2025	observations
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>					
011	Charges à caractère général	53 512	59 041.41	56 400	Dont 2 000 € honoraires avocat
023	ViremT section InvestT	0	0	25 485	
042	Opérations d'ordre	53 200	17 057.88	20 500	
65	Autres charges	60	53.83	550	
66	Charges financières	4 620	4 045.58	6 500	ICNE + intérêts LTI et emprunts
68	Provisions pour risques		0	3 000	
<b>TOTAL</b>		<b>111 392 €</b>	<b>80 198.70 €</b>	<b>112 435 €</b>	

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>					
002	Excédent reporté	7 391.05 €		16 334.45	
13	Atténuations charges	0	29.05	0	
777	Opérations d'ordre	26 000	7 385.27	14 000	
70	Produits des services		3 979.01	0	RemboursT assurance
74	Dotations et participations	78 000.95	78 206.01	82 100.55	Dont + 5 000 € en 2025 +5.25% pour provisionner
75	Autres		0	0	
<b>TOTAL</b>		<b>111 392 €</b>	<b>89 599.34</b>	<b>112 435 €</b>	

Résultat de l'exercice (R-D) = 9 400.64 € - excédentaire  
Reprise du résultat 2024 7 391.05 € - excédentaire  
Résultat à reporter 16 791.69 € - dont 457.24 € en RI pour couvrir le déficit  
Le solde 16 334.45 € au compte RF 2025

#### ETAT DE LA DETTE SUR 20 ANS

Année	Dettes en Capital au 1er janvier	Annuités	Intérêts	Amortissements	Variation Annuités
2025	179 736.14	16 378.40	3 410.55	12 967.85	
2026	166 768.29	16 378.40	3 152.46	13 225.94	0.00
2027	153 542.35	16 378.40	2 888.30	13 490.10	0.00
2028	140 052.25	16 378.40	2 617.89	13 760.51	0.00
2029	126 291.74	16 378.40	2 341.06	14 037.34	0.00
2030	112 254.40	16 378.40	2 057.63	14 320.77	0.00
2031	97 933.63	16 378.40	1 767.43	14 610.97	0.00
2032	83 322.66	16 378.40	1 470.22	14 908.18	0.00
2033	68 414.48	16 378.40	1 165.84	15 212.56	0.00
2034	53 201.92	16 378.40	854.07	15 524.33	0.00
2035	37 677.59	15 570.52	534.67	15 035.85	807.88
2036	22 641.74	13 145.80	285.36	12 860.44	2 424.72
2037	9 781.30	9 859.66	78.36	9 781.30	3 286.14

En résumé, pour 2025

- Pas de gros travaux d'investissement
- Pas de recours à l'emprunt
- Stabilité des dépenses en fonctionnement comme en investissement
- Augmentation des participations communales envisagées à environ + 5.25 %

- En Fonctionnement :
  - ✓ Ouverture de crédits au 62268 de 2 000 € pour les frais d'avocat
  - ✓ Ouverture de crédits au 6817 de 3 000 € pour provisions pour risques suite au litige ID VERDE / Préfecture de l'Yonne

**Après débat, le conseil syndical unanime prend acte de la tenue du DOB pour 2025.**

**POINT SUR LES TRAVAUX :**

Une réunion s'est tenue ce jour, sur le stade de Gennes, avec l'entreprise ID VERDE pour :

- Le litige sur le traitement des déchets ID VERDE / Préfecture de l'Yonne / SIVU SAGES : en attente de la réponse de la Préfecture de l'Yonne
- L'arrachage prématuré des fibres de la pelouse lors de l'entretien, par passage de la brosse : en attente de la proposition de l'entreprise, dans un délai d'un mois.

Convention ACTES : ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Sans autre question, la séance est levée à 19h50.

Hervé TOURNOUX  
Président

